



Grève et manifestations jeudi 13 janvier : il faut donner à l'École les moyens de fonctionner !

Les suppressions de postes et les contre-réformes ont déjà généré une rentrée 2021 qui s'est déroulée dans des conditions inadmissibles, multipliant pour les personnels les difficultés à assurer leurs missions. Le ministre et le gouvernement ont fait le choix du chaos pour la rentrée de janvier.

Dans les établissements et les services, les personnels, les élèves et les familles ont subi les annonces du jour pour le lendemain, les modifications du protocole tous les deux jours, les protocoles incohérents qui multiplient les tâches des personnels, les pressions, notamment pour mettre en place l'enseignement à distance ou déroger à leurs missions. Depuis deux ans, le ministre refuse de créer des postes et de recruter des personnels. C'est pourtant le premier des gestes barrières, qui permettrait de diminuer les effectifs par classe, d'assurer le remplacement et d'améliorer l'encadrement des élèves. C'est une remise en cause du droit à l'instruction.

Les protocoles ne servent qu'à reporter la responsabilité de la santé, de la sécurité des personnels et des élèves, qui est celle du ministre, sur les établissements ou les collectivités locales, et attaquent le caractère national de l'Education. La « continuité pédagogique », ce n'est pas la continuité de l'instruction, que ce soit pour les élèves isolés ou pour ceux qui sont renvoyés chez eux faute de remplaçants en nombre suffisant.

La FNEC FP-FO 17 considère qu'il est de la responsabilité du ministre de permettre une réelle continuité du service public d'éducation, et non une garderie ou des annonces de façade, en toute sécurité. Elle appelle l'ensemble des personnels de Charente-Maritime à se mettre en grève et l'ensemble de la communauté éducative à se mobiliser jeudi 13 janvier pour faire entendre leur colère et obtenir :

- en lieu et place des protocoles, de véritables mesures de protection, comme des masques FFP2 ou des tests pour les personnels qui le souhaitent, des capteurs de CO2, des purificateurs d'air, la tenue de réels CHSCT en urgence, la reconnaissance du Covid comme maladie professionnelle et le respect du droit à la médecine de prévention ;
- le respect des droits, des missions et l'arrêt de toutes les pressions ;
- au contraire des nouvelles suppressions de postes annoncées par le ministre, la création de postes d'enseignants, de personnels administratifs, d'AED, d'AESH, de CPE, d'infirmières, de médecins scolaires, de médecins de préventions, de PsyEN ;
- le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, la stagiarisation ou la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- la réintégration immédiate des personnels suspendus, avec versement rétroactif des salaires non-versés et la restitution de tous leurs droits ;
- une réelle revalorisation salariale pour tous et sans contrepartie.

La FNEC FP-FO 17 appelle les personnels à se réunir en heure d'information syndicale et en AG pour rédiger leurs cahiers de revendications et discuter des moyens d'action.

Tous en grève jeudi 13 janvier et en manifestation

à La Rochelle : 10h30 devant la Direction académique (place des Cordeliers)

à Saintes : 10h30 devant le palais de Justice

Réunissons-nous en AG après les manifestations pour discuter de la reconduction de la grève !